



## Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

Réf : PF/NN/NF-23102013

Paris, le 23 octobre 2013

Le Président

**Mesdames et Messieurs les Député(e)s**

Madame la Députée, Monsieur le Député,

La mise en place de l'écotaxe, prévue pour le mois d'octobre 2013 a été repoussée au premier janvier 2014. Les producteurs agricoles, inquiets devant une nouvelle charge pénalisante pour leur revenu et leur compétitivité, ont le 22 octobre, manifesté leur opposition à cette nouvelle taxe.

Dans un souci de responsabilité, la FNSEA, avec le soutien du monde agroalimentaire, des petites et moyennes entreprises, demande l'ajournement de la mise en œuvre de ce dispositif : les résultats de nos entreprises, le manque de croissance ne sont pas de nature à rendre opportune cette nouvelle charge.

D'ailleurs, lors de l'examen du projet de loi relatif aux Infrastructures et Services de Transports au printemps dernier, nous vous avons alerté sur le fait que l'écotaxe concernant essentiellement le réseau secondaire routier, se traduira par un alourdissement du coût du transport supporté par les agriculteurs et plus généralement par les entreprises en milieu rural, venant ainsi pénaliser de nombreux secteurs déjà en situation difficile.

Jean-Marc Ayrault et Stéphane Le Foll, conscients de l'impact négatif de cette taxe, tant au niveau de l'emploi, que de la compétitivité des entreprises et du renchérissement des produits français, ont déclaré « travailler à une mise en œuvre sans difficulté et complexité supplémentaires de l'écotaxe sur les poids lourds » et proposent la mise en place d'un Observatoire.

Pour la FNSEA, l'Observatoire n'est pas une réponse quand certaines de nos filières vont être taxées successivement 5 à 6 fois lors des processus de production, de transformation et de mise en marché.

Les agriculteurs et les entreprises du milieu rural, à l'instar des Français, sont sous le poids de charges et réglementations qui les freinent dans leurs investissements et innovation. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir intervenir pour que la mise en place de l'écotaxe soit ajournée afin de ne pas encore plus fragiliser des producteurs et des territoires souvent déjà pénalisés par de graves distorsions de concurrence.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier,

Nous vous prions de croire, Madame la Députée, Monsieur le Député, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Xavier BEULIN**